

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

L'armée idéale des ignorants

L'informatique a changé la guerre. A travers le réseau internet, en particulier, elle a multiplié les possibilités d'interventions hostiles et sans risque pour l'agresseur: espionnage permanent par des «chevaux de Troie» indétectables, propagande touchant instantanément l'ensemble de la population, intoxication des services de renseignement, sabotage des infrastructures nécessaires à l'industrie aussi bien qu'à la vie quotidienne, paralysie générale de l'informatique militaire, etc.

A partir de là, des ignorants prennent un air compétent pour nous expliquer que cette menace informatique est la seule qu'il faille prendre au sérieux et que la guerre telle que les Suisses la préparent est anachronique. A une milice lourde et coûteusement armée d'un matériel selon eux dépassé, ils proposent de substituer un ou deux bataillons de spécialistes en codes et cassages de codes.

Il est remarquable que moins on en sait et plus on a sa petite idée sur l'armée idéale. Jadis, l'ignorant de service préconisait le maquis à la française – romantique et antifasciste –, sans penser qu'il fallait commencer par être envahi pour livrer ce type de combat. Ensuite ce fut la guérilla à la vietnamienne – populaire et anticapitaliste. Puis la guérilla devint urbaine – individualiste et télévisée.

Aujourd'hui, il a encore changé son fusil (à bouchons) d'épaule. Il prône la «cyberguerre» des *hackers*, ludique et garantie «zéro mort».

Pourquoi parler des menaces cybernétiques comme si elles avaient rendu caduques les menaces classiques? Elles s'y ajoutent et les aggravent: notre effort militaire ne doit pas se spécialiser en informatique, il doit simplement intégrer le nouveau paramètre.

C'est d'ailleurs, renseignements pris à bonne et gradée source, ce que fait l'armée helvétique qui, à l'image de la Suisse en général, n'est pas aussi mal équipée et incompétente en informatique que ne le prétendent ses ignorants contempteurs.

Ne faisons pas non plus comme si toutes les armées du monde étaient modernisées et maîtrisaient l'informatique de combat! En fait, nos ennemis potentiels sont aussi «anachroniques» que nous, voire plus.

Et les rares qui ne le sont pas pourraient néanmoins, à l'occasion, juger opportun de nous livrer une guerre «de grand-papa», avec matériel lourd, encerclement, franchissement de frontières, occupation de territoire, camps de prisonniers, gouvernement fantoche et *tutti quanti*. On ne peut pas ne pas en tenir compte dans nos perspectives à long terme, dans l'acquisition du matériel et la formation des troupes.

D'ailleurs, classique ou cybernétique, toute guerre ne finit-elle pas par prendre une forme territoriale? Si l'ennemi veut faire main basse sur des richesses minières ou, pour rester en Suisse, sur nos réserves hydrologiques, s'il veut mater la résistance et empêcher l'Etat vaincu de troubler le nouvel ordre politique, s'il veut imposer la bonne idéologie, le bon comportement économique voire la bonne religion aux populations «libérées», il lui faut bien envahir, occuper et contrôler le territoire.

Rappelons enfin aux obsédés du tout-informatique qu'une armée correctement dotée en moyens traditionnels est moins fragile qu'une armée entièrement cybernétisée, plus efficace en théorie, mais toujours à la merci totale d'un pirate un peu doué.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Les monstres à visage humain

Dans l'édition du 28 juin 2013, Jean-Blaise Rochat traite avec talent d'un sujet difficile et passionnant, à savoir la personnalité de Douch, le monstre cambodgien civilisé, le bourreau en chef des Khmers rouges. L'article met en relief le contraste entre l'humanité du personnage et l'inhumanité de ses actes.

L'examen psychologique de telles gens conduit toujours à la perplexité: Hitler déposant un bouquet de fleurs sur le bureau de ses secrétaires pour leur anniversaire, Staline faisant le toutou devant sa fille, Himmler fuyant pour vomir après avoir vu l'exécution d'enfants juifs à Kiev, etc. Sous cet angle, on arrive à une conclusion à la fois vraie et peu éclairante: le mal et le bien coexistent en chaque être humain.

Se pose malgré tout la question de la responsabilité. Si le vice et la vertu coexistent en nous, pourquoi choisir le vice? On peut même ne rien choisir du tout, ce que font 99% des individus qui, confrontés à des événements extrêmes, évitent le martyre et l'infamie en se terrant. Le monstre serait celui qui opte pour le crime. On n'a toujours pas expliqué pourquoi il le fait.

Le problème a été soulevé par Hannah Arendt dans son reportage sur le procès Eichmann¹. Elle souligne la médiocrité d'un personnage clé de la Shoah: c'est «Monsieur n'importe qui», un rouage pur, dépourvu de culture ou de foi. Il fait ce qu'on lui demande, «car il a prêté serment au Führer». On sent bien qu'il se cache derrière l'obéissance jurée pour réduire sa responsabilité. Mais Arendt n'exclut pas qu'il soit sincère à sa façon, qu'il ait exécuté des directives atroces en croyant accomplir son devoir.

Ce reportage a soulevé un tollé, car il «humanisait un monstre», un peu comme un journaliste romand qui trouverait une qualité à Christophe Blocher. Mais l'ana-

lyse de Hannah Arendt est profonde, parce qu'elle renvoie la responsabilité ultime des atrocités au système politique, à l'Etat totalitaire en l'occurrence, lequel sécrète les bourreaux comme l'abcès sécrète le pus. En filigrane, on trouve les idéologies qui veulent «changer l'homme». L'Etat n'est plus l'administrateur des choses. Il devient le modelleur des consciences. Quand il ne parvient pas à convaincre, il contraint et, pour être sûr d'y arriver vite, il tue.

Les exécuteurs ne manquent jamais: par idéologie, par ambition, par goût de la puissance ou par ressentiment, un grand nombre de gens ordinaires sont prêts à obéir aux ordres, aussi infâmes soient-ils. Qu'ils soient médiocres comme Eichmann ou cultivés comme Douch n'a pas d'importance. Surtout pour les victimes.

On voit par là combien sont primordiaux les débats «en amont», ceux qui portent sur la nature et le rôle de l'Etat. «L'ingénierie sociale», dont les Khmers rouges fournirent la version la plus radicale – et donc la plus meurtrière – contient toujours en germe la contrainte et ses dérivés.

L'Europe et la Suisse sont loin du Cambodge de Pol Pot. Mais le virus de l'ingénierie sociale parasite les médias et les partis politiques qui trotinent derrière eux. L'administration fédérale est pleine de petits Douch version Toblerone, qui croient justifier leur salaire par leur capacité de nuisance. Ils illustrent une vérité première:

Tout pouvoir suscite des serviteurs à son image.

C'est donc bien sur la forme de l'Etat qu'il faut agir. Après, il est trop tard.

ALAIN CHARPILLOZ

¹ Voir le film admirable de Margarethe von Trotta, intitulé «Hannah Arendt», sorti en début d'année.

Dieu et l'Argent: on nous écrit

Suite à la parution de notre article «Dieu et l'argent»¹, dans lequel nous présentions l'ouvrage éponyme de Daniel Maguerat, publié dans la collection «Parole en liberté» nouvellement lancée par les éditions Cabédita, M. André Durussel-Pochon a pris la plume pour préciser que cette collection poursuit... l'admirable travail entrepris dès 1983 (il y a trente ans déjà) par les Editions du Moulin et le pasteur Bernard Gillieron. Cette Maison a en effet publié jusqu'à ce jour 46 auteurs et 103 ouvrages de vulgarisation biblique, dont 23 rééditions. Parmi ces auteurs, on trouvait Samuel Amsler, François Bovon, Jean Zumstein, Alphonse Maillot, Robert Martin-Achard, Jean-Denis Kraege, Jean Ansaldi et Anne Maillard par exemple, sans omettre 9 ouvrages de Bernard Gillieron lui-même, en particulier un Dictionnaire biblique (1985). Avec ses 335 articles,

ce livre demeure, aujourd'hui encore, un véritable instrument de travail.

Les Editions du Moulin (Poliez-le-Grand) cessent leur travail éditorial au 30 juin 2013. C'est auprès de cet éditeur que Daniel Marguerat avait par exemple publié en 2010 déjà une première édition de Un admirable christianisme, cette étude sur le Livre des Actes. Il s'agit ici d'une réédition par Cabédita, avec un prix plus élevé que l'édition originale.

En conclusion, le pionnier dans cette belle aventure, c'est bien de Bernard Gillieron dont il s'agit. «Parole en liberté» va-t-elle aller dans cette même voie? C'est ce que nous lui souhaitons.

Nous remercions M. Durussel-Pochon pour ses précisions ainsi que pour l'hommage rendu au travail de Bernard Gillieron.

D. R.

¹ La Nation n° 1970 du 28 juin 2013.

Triste mascarade

Dans 24 heures du 18 juin, M. René Knüsel, politologue et professeur à l'Université, plaide pour le «revenu inconditionnel»: quelques milliers de francs par mois versés à chacun par l'Etat, remplaçant les prestations de l'AVS, de l'AI, de l'AC et de l'aide sociale pour ceux qui en bénéficient et étendant à tous les habitants, même valides, les bienfaits d'une largesse étatique généralisée. Une initiative populaire allant dans ce sens semble prête à être déposée, ce qui réjouit le professeur.

L'idée que la Confédération devienne la nourrice universelle est détestable en soi. Elle assoit la toute-puissance de la machine publique. Elle infantilise les citoyens – un peuple d'assistés. De plus, quel encouragement à la fainéantise! Et quel coût insupportable, assurément plus de 200 milliards annuels...

M. Knüsel sait tout cela. Par conséquent, il n'a même pas le courage de militer franchement pour l'initiative, mais préfère avancer masqué. Il se félicite donc que le succès de la récolte de signatures ouvre «un vaste débat démocratique sur le dispositif de protection sociale à dessiner pour la Suisse de demain».

Quelle est l'utilité d'ouvrir un «vaste débat» sur une idée manifestement pernicieuse – sauf pour les amateurs d'un communisme plus communiste que celui des soviets et des maoïstes réunis – et de surcroît vouée à un échec certain? Faut-il «ouvrir un vaste débat» sur l'essence à dix francs, sur la reconstruction du couvent de Saint-François, sur la réélection populaire périodique des professeurs de politologie?

J.-F. C.

Marc Mousson, un grand Vaudois

Si quelqu'un vous demande de lui citer des noms d'hommes politiques vaudois marquants du XIX^e siècle, vous direz :

La Harpe, Muret, Monod, Pidou, Druey, Ruchonnet.

Et Mousson? Silence embarrassé. Pourtant...

Marc Mousson (Morges 1776 – Zurich 1861), fils de pasteur, étudiant en droit à Lausanne et Tübingen, entre en politique et se trouve à 22 ans propulsé, par l'appui de Gleyre, au poste de secrétaire général du Directoire, qui alors siège à Aarau, parvenant ainsi du premier coup au sommet de la hiérarchie administrative fédérale, où il demeura, sans interruption d'un régime à l'autre, irremplaçable, jusqu'en 1830. Il donne sa démission pour des raisons de santé (épuisé).

Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une carrière politique à proprement parler. Mais durant toute sa carrière consacrée avec un dévouement total à la chose publique, sans autre ambition, il a manifesté des qualités exceptionnelles, tant dans la rigueur de l'organisation que par son acuité dans l'analyse des problèmes politiques, nationaux et internationaux. Il a suscité l'administration bien au-delà de nos frontières.

C'est le grand mérite de Georges Andrey, auteur d'une *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, parue en trois langues en 1985 puis rééditée, ainsi que d'une *Histoire de la Suisse pour les Nuls* et de Maryse Oeri von Auw, d'avoir ressuscité la mémoire de ce chancelier hors normes, dans un ouvrage paru en 2012 aux éditions Cabédita, sous le titre *Marc Mousson – Premier chancelier de la Confédération*, préfacé successivement par l'actuelle chancelière Mme Casanova, par Mme Nuria Goritte, ancienne syndique de Morges et conseillère d'Etat, et par le professeur François Jequier.

Grâce à eux se trouve réparé le long oubli dont a pâti Marc Mousson et qui s'explique par le fait qu'il n'était pas à proprement parler un politique hantant les avant-scènes, mais, dans les coulisses, un homme d'Etat. Parfaitement bilingue, époux d'une Bernoise, il a bénéficié de la confiance des gouvernements et des parlements qui se sont succédé plus ou moins chaotiquement de 1803 à 1830. Dans leur introduction les auteurs déclarent :

Tous ses contemporains, y compris ses adversaires, ont reconnu les qualités exceptionnelles de Mousson. Parmi eux des Suisses, tant alémaniques que romands, mais aussi des personnages de stature européenne qui ont marqué leur temps: Napoléon, Metternich, le roi de Prusse, le diplomate Capo d'Istria. Ce dernier, représentant du tsar Alexandre I^{er} en Suisse, est allé jusqu'à voir en lui «un homme de génie».

Certains ont pu supposer que sa décision de prendre sa retraite en 1830, à l'âge de 54 ans seulement, s'expliquait par le fait qu'il ne voulait pas poursuivre sa carrière sous le nouveau régime libéral-radical, alors même que les «Régénérés» parvenus au pouvoir l'auraient sans doute réélu sans problème. Cela se peut, mais les raisons de santé ont probablement été prioritaires. D'autre part, époux heureux et père de trois enfants brillants, il entendait préparer et promouvoir la carrière de ses fils. C'est sur sa proposition que l'aîné, Henri, a été nommé secrétaire d'Etat de la Diète fédérale (en quelque sorte vice-chancelier); mais ce dernier a démissionné au bout de trois ans déjà, pour motif de conscience, après quoi il est devenu conseiller d'Etat et bourgmestre cantonal de Zurich. Le cadet est devenu le premier professeur de physique à l'EPFZ, ouverte en 1855. Marc Mousson a laissé une nombreuse descendance, dont une branche américaine.

Parmi ses rares ennemis, on peut citer Frédéric César de La Harpe, qui ne lui avait jamais pardonné d'avoir éventé et fait échouer un complot en 1800 en vue de reprendre le pouvoir après avoir fait mine de s'y associer. En 1832, La Harpe publie un libelle violent intitulé *Observations sur l'ouvrage intitulé Précis historique de la Révolution du canton de Vaud* (ouvrage de Georges Byde de Seigneux). Plus de trente ans après, La Harpe reproche encore à Mousson d'avoir été à l'époque, trop jeune, manœuvré par des hommes moins capables mais plus rusés que lui. Néanmoins il reconnaît objectivement qu'un tel fonctionnaire a été «un véritable phénomène, une espèce de météore». Mousson ne daigne pas répondre, mais communique ce libelle à son fils en qualifiant La Harpe de «monomane».

Au cours de sa carrière, Mousson a été plus d'une fois le conseiller sinon même le mentor de tel ou tel landamann, participant à ce titre à des conférences internationales. Selon les auteurs :

Certains des diplomates les plus chevronnés en poste à Berne, chargés d'affaires, ministres ou ambassadeurs de France et d'Autriche sont allés jusqu'à écrire qu'en Suisse, le véritable chef de l'Etat était... le chancelier Mousson!

A noter que l'empereur François II l'a décoré de l'Ordre hongrois de Saint-Etienne, qu'il a reçu de la Prusse l'Aigle rouge et qu'il a été nommé bourgeois d'honneur des villes de Berne et de Zurich.

D'une honnêteté bien entendu proverbiale, Mousson n'a pas «fait fortune» durant sa carrière. Ce ne sont ni son trai-

tement, ni sa pension, pourtant confortables pour l'époque, qui lui auraient permis d'acquérir en 1824 la belle propriété «Schlossald» à Berne puis, avec la revente de cette demeure, de financer partiellement l'achat de l'imposant manoir «Zur Schönau», Winkelwiese 10, à Zurich, acheté par son fils Henri en 1841 et où son père et sa mère vécurent jusqu'au décès du père. Marc Mousson a fait des héritages, notamment de la belle maison Grand-Rue 55 à Morges (avec son frère), laquelle vient d'être restaurée (au rez, l'épicerie Dumas). Mais ce n'est pas sur cette maison que la ville de Morges, reconnaissante et pour honorer sa mémoire a apposé solennellement en 2012 «une plaque commémorative... à la Grand-Rue sur la maison où il a fréquemment séjourné» (préface de Mme Gorrite précitée). Du moins, aux toutes dernières nouvelles, le soussigné ne l'y a pas vue...

Dernière anecdote: durant un de ses longs séjours à Morges, à l'époque du décès de son frère (juillet 1847), il a fréquenté à plusieurs reprises les cultes de l'Eglise libre, qui venait d'être créée. Fervent chrétien et pratiquant, y compris des lectures bibliques en famille, il était à la suite de Vinet partisan de la liberté des cultes. Il est intervenu, avec le diplomate anglais Canning, auprès de Druey (agacé) pour qu'il modère «la persécution des Chrétiens de l'Eglise libre».

Les auteurs soulignent que Marc Mousson, fervent fédéraliste, est toujours resté profondément attaché à ses deux patries, la Suisse et le Pays de Vaud.

ALEXANDRE BONNARD

Le Département de la formation, tel qu'en lui-même...

Juste avant l'été, nous avons été la cause involontaire d'un petit scandale dans l'Ecole vaudoise. Lors de la présentation de la nouvelle loi sur l'école obligatoire (LEO), le doyen du Collège d'Oron avait déclaré que, selon les critères choisis par le Département de la Formation de la Jeunesse et de la Culture, 68% des élèves d'Oron et environs actuellement en fin de sixième année (on dit «huitième selon Harnos») devraient aller en pré-gymnastique.

Un parent d'élève assistant à la révélation nous en fit part et nous relayâmes l'information dans un article de 24 heures. Immédiatement après, le doyen fut mis à pied par M. Bouquet, directeur général de l'Enseignement obligatoire.

Le doyen, connu pour son engagement professionnel et sa probité, soutenu par ses collègues, a fait recours. On apprenait le 12 juillet qu'il avait été réintégré dans sa fonction. Le communiqué de presse annonçant cette réintégration est un modèle du genre constipatif: *Les deux parties ont admis que la communication d'une donnée non stabilisée pouvait être maladroite, mais qu'une sanction aurait été disproportionnée.* On ne nie donc pas les chiffres. Mais ce sont des «données non stabilisées», par quoi il faut entendre que le Département se réserve la possibilité de ne pas respecter les règles que lui-même a fixées et d'introduire des dérogations pour limiter à cinquante pour cent la proportion des élèves expédiés en voie baccalauréat. «Données non stabilisées»: c'est génial!

Rappelons-nous tout de même qu'à l'origine, il s'agissait uniquement de fusionner les voies à options et générale. La nouvelle voie aurait dû rassembler les deux tiers des élèves et la voie pré-gymnastique le tiers restant. Le tiers: pas les deux tiers, ni même la moitié!

Le doyen réhabilité n'a pas le droit de commenter l'arrangement finalement trouvé. C'est bien dommage, mais pas inattendu quand on connaît ce milieu. Déjà du temps du parti radical, on parlait traditionnellement de «kremlinologie» à propos de ce qui s'appelait alors le Département de l'Instruction publique et des Cultes. Les socialistes qui leur ont succédé se montrent fidèles à la tradition: le personnel enseignant, y compris les doyens et les directeurs, sont des pions au service de l'appareil qui ne veut que deux choses: tout dominer et tout dissimuler.

O. D.

Juvenilia CXII

– Tu vois, Emma, sur le toit de l'église, il n'y a pas de tuiles, mais des lauzes. Ce sont des dalles de calcaire empilées et décalées qui forment la couverture. Ça s'appelle des lauzes. Tu m'écoutes, Emma?

– Je vois surtout que je fais du vocabulaire en plein soleil pendant que Justine, elle se la coule douce, qu'elle fait sa sieste peinarde à l'ombre... Je veux une glace.

J.-B. ROCHAT

Les Marches du Pays Tour du Miroir d'Argentine

Date: samedi 31 août 2013 (en cas de mauvais temps, renvoi au samedi 7 septembre).

Programme:

9h15: Accueil des participants à la halte ferroviaire de La Barbolesaz (com. de Gryon). Depuis la gare, nous nous rendons au départ de la télécabine des Chaux, en service dès 9h00. La marche commence à l'arrivée de la télécabine. Présentation du trajet. Après avoir contemplé le panorama, nous empruntons un sentier qui descend progressivement jusqu'au chalet de La Mérine. Un grand contour nous permet de gagner un large chemin en contrebas du sentier de montagne, actuellement interdit au public. Nous traversons forêts et pâturages avant d'atteindre Solalex. De là, l'itinéraire pédestre continue tout droit, parallèlement au cours de l'Avançon d'Anzeindaz. Au point 1536, nous l'abandonnons au profit de la petite route caillouteuse, aujourd'hui délaissée par les flots de promeneurs. Belles échappées sur la vallée de Solalex et le massif de l'Argentine. Après 350 mètres de montée, arrivée à Anzeindaz.

12h30: Repas au Refuge de la Tour (sur réservation). Les pique-niqueurs éventuels s'installeront à proximité des bâtiments.

14h00-17h00: Depuis l'alpage d'Anzeindaz, le chemin traverse une plaine inondée à proximité de la cabane Barraud. A un gros rocher, nous bifurquons brusquement pour atteindre le col des Essets. Redescente de l'autre côté dans le vallon de La Vare, sauvage et encaissé. Près du hameau de La Vare, nous tournons à droite pour remonter jusqu'à un replat appelé «Sur Champ», au pied du Lion d'Argentine. Nous poursuivons à flanc de coteau et aboutissons au monticule de La Motte, qui domine l'alpage de Bovonne.

17h00-19h30: Redescente à travers un pâturage jusqu'à une grosse ferme. Deux lacets d'une route goudronnée nous amènent aux chalets de Bovonne. De là, un sentier longe un ruisseau, coupe une route, puis aboutit à la clairière du Fratchi. Plus bas, nous suivons une petite route forestière qui passe à Matélon avant de déboucher aux Pars. Après avoir franchi l'Avançon d'Anzeindaz, il faut encore marcher environ 2 km pour atteindre la gare de Gryon, terme de notre excursion.

Inscriptions et renseignements:

La Nation, rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1, case postale 6724, 1002 Lausanne
tél. 021 312 19 14 (de 8h-10h), courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch.

On nous écrit à propos de l'immigration

Monsieur P.-M. Vernay, président de la section vaudoise de l'Action Nationale/Démocrates Suisses a réagi à notre article «D'un ordre à l'autre» paru dans l'édition 1971 du 12 juillet. Nous reproduisons quelques extraits de sa lettre.

[...] *Écrit d'un style alerte, ce texte ne nous laisse pas moins sur notre faim, tant il passe à côté de l'essentiel.*

Car de quoi s'agit-il? L'opération Strada, mise en œuvre dans notre canton dès le 1^{er} juillet 2013 pour une période de deux ans, ne tend qu'à doter les autorités pénales (police, ministère public, tribunaux et service pénitentiaire) des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions légales. Rien de plus, rien de moins. Elle n'implique ni changement législatif, ni modification structurelle de l'action étatique. Constaté ce simple état de choses n'aurait pas nécessité une demi-page, vous en conviendrez. [...]

Regardons-y donc de plus près. Il aura échappé à votre éditorialiste que 71% des détenus en exécution de peine sont étrangers, comme l'a publié l'Office fédéral de la statistique; les naturalisés et les doubles nationaux sont comptés comme Suisse. La proportion de détenus n'ayant jamais eu que la nationalité suisse est donc largement inférieure à 29%, même si aucune statistique ne permet pour l'heure de la quantifier. Qui plus est, le crime organisé, pour ce qui est du trafic de drogue en particulier, est en mains étrangères.

De tout ceci, votre éditorial ne souffle mot. Pas plus qu'il ne mentionne l'indicible laisser-aller de la politique d'accueil des étrangers pour notre canton, dite exception vaudoise. Ni qu'il ne précise, puisqu'on l'ignore

souvent, que la suroccupation des prisons est inconnue outre-Sarine.

On y perd son latin.

Car la logique aurait voulu que votre mouvement demande l'intensification et l'accélération des expulsions, le renvoi des étrangers percevant de l'aide sociale durant une période prolongée, ainsi que le renoncement immédiat et définitif à tout permis de séjour quelconque en faveur des étrangers déboutés – en d'autres termes, qu'il exige l'application des lois (l'affaires dite des «523» est dans toutes les mémoires). Sans oublier de requérir de la Confédération un renforcement des contrôles à la frontière. Bref, une opération limes.

Comme si une infraction pénale donnée posait les mêmes enjeux sociaux et politiques qu'elle soit commise par un Suisse ou par un étranger. [...]

Où alors, s'agit-il d'escamoter le thème de l'emprise étrangère, sujet sur lequel votre mouvement n'a jamais eu de positions très affirmatives, c'est le moins que l'on puisse dire? [...]

P.-M. VERNAY

M. Vernay pousse un peu le bouchon. On ne peut pas tout dire dans chaque article. En l'occurrence, nous voulions seulement souligner que l'opération Strada n'était qu'un début et que l'ordre dans les rues ne prend tout son sens que s'il correspond à un certain ordre dans les mœurs et les institutions. Nous voulions simplement dire qu'après Strada, c'est tout un monde intérieur qu'il nous appartient de reconstituer.

Nous sommes parfaitement au courant que la Suisse a perdu la maîtrise

de l'immigration. Nous dirions même qu'elle a perdu le désir de la maîtriser, ce qui, soit dit en passant, n'est pas la faute des étrangers, mais la nôtre. Notre correspondant juge qu'il suffit d'appliquer la loi, de renvoyer les tricheurs et les délinquants et d'empêcher la venue des clandestins pour retrouver cette maîtrise. Ces demandes sont fondées, mais nous ne croyons pas que cela suffise. Il faut faire respecter la loi, certes, mais il faut aussi que la loi s'inspire de principes solides. On en est loin.

Pour répondre à M. Vernay et préciser notre position, ajoutons à l'article qui a suscité son irritation quelques lignes consacrées à une opération supplémentaire intitulée *Confederazione*.

Dans le cadre de cette opération, les autorités fédérales rétabliraient le droit d'asile comme l'expression de la souveraineté de l'Etat fédéral, libre d'héberger qui il veut sur son territoire, et l'aboliraient en tant que droit subjectif offert déclamatoirement à l'ensemble des habitants de la terre. A cette fin, elles dénonceraient un certain nombre d'accords internationaux, notamment la Convention de non-refoulement, et en concluraient d'autres, notamment en matière de réadmission, avec nos principaux fournisseurs de requérants.

En attendant ce retour à un ordre institutionnel digne d'un Etat souverain, et pour le faciliter, on investirait tout l'argent nécessaire pour rendre des décisions exécutoires dans un délai, recours compris, de quelques mois. Supprimant ainsi des périodes d'attente interminables, on réglerait d'un coup deux problèmes fondamentaux, l'un politique, l'autre moral. D'abord, on

ôterait l'une de ses «attractivités» principales à la Suisse – il est en effet rentable pour certains de déposer une demande d'asile dont ils savent qu'elle n'a aucune chance, mais qui leur permet, durant deux ou trois ans voire plus, d'exercer l'une ou l'autre coupable industrie sur notre sol ou simplement de jouir des avantages de la vie en Suisse. Ensuite, on éviterait de créer des situations inutilement pénibles, voire déchirantes pour les requérants et leurs familles: en quelques mois, on ne prend pas racine.

Dans le cadre de *Confederazione*, on recommencerait aussi à distinguer, en fait et en droit, la politique d'immigration du droit d'asile. L'immigration serait traitée non au cas par cas, mais comme un bloc défini par nos besoins et limité par nos capacités matérielles et morales, lesquelles peuvent être considérées comme d'ores et déjà dépassées. L'octroi de l'asile redeviendrait un acte politique libre des autorités suisses¹.

Il ne suffit pas d'appliquer la loi, il faut la changer dans son fond même.

O. D.

¹ L'affaire Snowden, du nom du «lanceur d'alerte» qui a demandé asile à la Suisse, met en lumière une autre absurdité résultant de la confusion entre l'asile et l'immigration. Quoi qu'on pense du personnage, Edward Snowden présente toutes les caractéristiques d'un demandeur d'asile traditionnel. Or, en vertu de la nouvelle loi et notamment du fait qu'un requérant ne peut plus déposer une demande dans une ambassade, mais seulement à la frontière, la Suisse ne pourrait, quand elle le voudrait, lui accorder l'asile. La confusion entre asile et immigration nous lie les mains.

Quand des écussons touchent au cœur

Innombrables sont les écrivains et poètes de langue étrangère qui ont chanté le Léman et ses rives. Guère connu est ce que le romancier et dramaturge allemand Carl Zuckmayer a écrit dans ses mémoires¹ et qui ne nous laisse pas indifférents. Zuckmayer était, au XX^e siècle, l'un des auteurs les plus appréciés dans les régions de langue allemande. Lors de l'avènement des nazis, il a émigré en Autriche. Après l'*Anschluss*, il s'est enfui d'abord en Suisse, puis aux Etats-Unis d'où il est rentré, après la deuxième Guerre mondiale, en Allemagne et en Autriche comme envoyé officiel de l'administration américaine, afin d'établir un constat sur la situation d'alors des institutions culturelles de ces pays. Mais il a fini ses jours à Zermatt, commune qui lui a accordé le droit de bourgeoisie. Il en a été fier.

Lors de sa fuite en Suisse, il a subi un traitement assez rude infligé par les agents suspicieux de la police des étrangers de Zurich. Par la suite il a été accueilli à l'auberge «Bellevue» à Chardonne. Celle-ci était alors gérée par le couple Pelot. Ces aubergistes l'ont traité comme un membre de leur famille; il s'est lié avec eux d'une amitié durable. Il en parle longuement et tendrement dans ses mémoires.

Or, lors de sa première randonnée à travers les vignobles de Lavaux, il lui est survenu ce que je traduis ainsi: «Arrivant au petit village ancestral de St-Saphorin, j'ai trouvé, à l'entrée de la localité, l'écusson du Canton de Vaud, sculpté en pierre, peint en vert et blanc, les couleurs du Pays, et por-

tant l'épigraphe «Liberté et Patrie» – la devise de ce canton. Je m'y suis arrêté longtemps. «Liberté et Patrie», j'ai pensé, que là où cela serait réuni, où l'on aurait les deux ensemble, là on pourrait vivre. Et peut-être cette réunion sera même possible dans cette malheureuse Allemagne. Je ne me gêne pas de dire que je suis tombé en larmes – je crois, pour la première fois depuis ma fuite.»

Certes, l'effet inattendu de l'écusson vaudois ne touchera pas seulement tout patriote de ce canton, mais peut également impressionner des Confédérés. Personnellement, j'ai observé un cas semblable. Nous étions rassemblés avec des amis autour d'une borne à la frontière italo-tessinoise. Elle portait la date à laquelle elle avait été posée: 1559. D'un côté, elle montre l'écusson milanais et l'inscription «STATVS MEDIOLAN», Etat de Milan. De l'autre, l'ancien écusson suisse rassemblant à celui de la Savoie ainsi que l'indication «LIGA HELVETICA» (encore une ligue...). C'est alors que je me suis rendu compte qu'un très vieil ami, né avant la première Guerre mondiale, était en larmes. Je lui ai demandé s'il ne se sentait pas bien. Sa réponse: «Non, c'est l'émotion due à la chance d'apercevoir, à mon âge, une frontière qui n'a pas bougé pendant des siècles, au sein de cette Europe toujours dans la tourmente.»

ROBERTO BERNHARD

¹ *Als wär's ein Stück von mir* (S. Fischer éditeur, Francfort s.M. et Hambourg 1969)

Paysages vaudois: on nous écrit

Sans être toujours entièrement d'accord avec lui sur le fond, j'apprécie la plume vive et pleine d'esprit de M. Jean-François Cavin. J'ai bien aimé en particulier son article «Beaux paysages» dans La Nation du 12 juillet dernier et partage tout à fait son propos: nonobstant le verdict des technocrates du Canton, le Gros-de-Vaud nous offre de beaux paysages. Un passage de son texte retient mon attention: «Le mouvement du terrain découvre progressivement aux yeux du marcheur la pointe d'un clocher, puis tout un clocher, puis tout un village aux toits de belles tuiles.» Il rappelle opportunément que le bâti fait partie du paysage, surtout dans notre pays où rares sont les points de vue qui n'offrent pas au regard une maison, un hameau, un village, et que les toitures y jouent un rôle essentiel.

Mais se rend-on compte que les belles toitures tendent à disparaître de nos villages? Je ne parle pas tant des villas et autres constructions nouvelles qui offrent un affligeant catalogue de toutes les solutions possibles et imaginables. Mais bien des rénovations ou transformations de fermes et autres bâtiments anciens, toujours plus nombreuses, où l'on remplace les traditionnelles petites tuiles plates par des tuiles de plus grand format dont ni le profil ni la teinte ne sont adéquats (les pires étant ces tuiles mouchetées pour faire ancien...). La raison en est principalement économique: ces tuiles modernes s'accommodent d'un lattage moins serré, donc meilleur marché. Bientôt, seuls les bâtiments classés

seront recouverts de tuiles plates traditionnelles, à la teinte dite naturelle, c'est-à-dire nuancée et point uniforme.

Les autorités communales ne s'émeuvent guère de cette évolution et même là où des règlements communaux contiennent des dispositions qui vont dans le bon sens, les municipalités ne se montrent pas très empressées à les faire appliquer. Qui militera pour une prise de conscience nécessaire, quoique tardive? La section vaudoise de «Patrimoine Suisse»? La Nation? Une conseillère d'Etat et ses services? Des députés?

Jean-Paul Cavin

M. J.-P. Cavin (sans parenté aucun avec «notre» J.-F. Cavin) oublie les rénovations intégrant des panneaux solaires. Décidément, énergie renouvelable et beauté du paysage ne font pas bon ménage. (Red.)

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara, Morges

Suivez le guide

De la Rose de Lausanne à la guerre des deux roses

Tous les vitraux médiévaux de la Cathédrale ont été détruits, excepté la Rose. On sait qu'elle était en place dans les premières années du XIII^e siècle. Soyons attentifs à la géométrie très originale de la Rose. Au centre un carré disposé sur la pointe; sur chaque côté du carré un demi-cercle; puis quatre secteurs de cercle plus grands que les demi-cercles; un grand carré, et le tout dans un grand cercle. La Rose se présente comme une véritable fleur. Elle est composée de cent cinq petits médaillons, dont septante-huit sont du XIII^e siècle. Vingt-sept ont donc dû être refaits à l'époque moderne.

En effet, la Rose de Lausanne n'a pas échappé aux aléas de l'histoire. En 1536, pour bien marquer leur prise de possession de la Cathédrale, LL.EE. ont mis l'ours de Berne dans le médaillon central. Et les autres médaillons du carré central furent aussi remplacés par des armoiries. Au cours des siècles, d'autres vitraux furent abîmés et remplacés par du simple verre. A la suite de la création du nouveau Canton de Vaud en 1803, on remplaça bien sûr l'ours de Berne par l'écusson vaudois. A la fin du XIX^e siècle, le gouvernement vaudois décida de restaurer la Rose et confia ce travail au peintre-verrier Edouard Hosch.

Dans l'ensemble, on peut dire qu'Hosch a fait une œuvre de valeur. Les couleurs choisies pour les nouveaux vitraux s'accordent bien à celles des anciens. Seul un spécialiste pourrait distinguer au premier coup d'œil vitraux médiévaux ou modernes. Mais l'artiste n'avait malheureusement pas les

connaissances historiques et artistiques qui sont les nôtres et il n'a pas placé tous les nouveaux vitraux au bon endroit. Les travaux de spécialistes, particulièrement Mme E. J. Beer en 1952, nous permettent de savoir aujourd'hui quelle était la composition originale de la Rose.

Le médaillon central représentait *Annus* (l'année) et non pas le Dieu créateur ou le Christ imaginé par Hosch. Dans le carré central figuraient le jour et la nuit, le soleil et la lune. Puis dans chacun des demi-cercles une saison avec les mois qui y correspondent. Dans chaque secteur de cercle, un des quatre éléments, l'eau, la terre, l'air ou le feu, accompagné d'une des quatre sciences divinatoires et de trois des douze signes du zodiaque. Les fleuves du livre de la Genèse, les peuples lointains ou monstrueux ainsi que de petits vitraux décoratifs composaient le reste de cet ensemble. Pas de motifs proprement bibliques ou chrétiens dans la Rose. C'était «l'image du monde» tel que le Créateur l'avait façonné. On ne s'éloignait pas pour autant de la foi chrétienne, le Dieu Créateur et le Dieu Sauveur étant un seul et même Dieu.

La Rose de Lausanne est la seule à représenter l'image du monde, mais ce schéma se retrouve dans des enluminures et tapisseries médiévales. Peut-être cette représentation dans la Cathédrale procédait-elle d'une intention théologique. Le début du XIII^e siècle est marqué par la lutte de l'Eglise contre les Albigeois ou Cathares, qui affirmaient que le monde matériel était l'œuvre du dieu du Mal. Semblables aux modernes tenants du «Temple solaire», ces Cathares prati-

quaient déjà le suicide collectif pour échapper au monde matériel et rejoindre le monde spirituel. Représenter l'image du monde, c'était donc affirmer que la création était bonne, parce qu'elle était l'œuvre de Dieu.

Il faudrait avoir des jumelles pour admirer en détail chacun des vitraux. Nous avons eu cependant le privilège de les voir de près il y a quelques années. En effet, la Rose a souffert du chauffage de la Cathédrale à l'époque moderne. Les différences de températures dans l'édifice et l'humidité qui en est résultée ont provoqué de la corrosion sur les vitraux. Il a donc fallu les enlever, éliminer la corrosion. Ils sont maintenant parfaitement isolés.

A l'occasion de ces travaux terminés en 1998, une exposition a permis de voir ces vitraux de près. Que de détails intéressants! A titre d'exemples, les vitraux des mois mettent en scène les travaux de la campagne: en septembre les vendanges (sous le calendrier julien les derniers jours de septembre correspondent en fait aux premiers jours d'octobre); en novembre on fait boucherie; en mai le chevalier, faucon au poing, s'en va à la chasse sur son cheval blanc. Mais arrêtons-nous là: une description détaillée de la Rose n'a pas sa place ici.

Nous en arrivons maintenant à la guerre des deux roses. Non pas celle qui ravagea l'Angleterre dans la seconde moitié du XV^e siècle et vit s'affronter deux Maisons rivales: celle de Lancaster à la rose rouge dans ses armoiries et celle d'York à la rose blanche. Mais la guerre toute pacifique à laquelle se livrèrent deux pasteurs vaudois de nos amis.

Une Américaine, Mme Alice Mary Hilton, fit paraître en 1990 une étude dans laquelle elle proposait une nouvelle composition du carré central avec au centre le Soleil. Le pasteur Edouard Diserens – auquel notre journal a rendu récemment un dernier hommage – s'enthousiasma pour cette hypothèse et édita une brochure pour la diffuser. Sur quoi un de ses amis, le pasteur François Forel – nos lecteurs plus anciens ont souvent trouvé sa signature dans *La Nation* – rédigea à son tour une étude qu'il distribua assez largement à ses amis et connaissances. Il reprochait à Mme Hilton de se laisser guider «par des raisons héliocentristes totalement ignorées du moyen âge». Tous deux étaient des membres du mouvement *Eglise et Liturgie*. Témoins intéressés, mais aussi quelque peu amusés par cette confrontation passionnée quoique toujours amicale, leurs confrères pasteurs parlèrent de «la guerre des deux roses».

Qui avait raison? Sans être un spécialiste capable de trancher, nous constatons ceci: ni le professeur venu de France donner une causerie au moment de l'exposition sur la Rose dont nous avons parlé, ni l'auteur de l'article sur la Rose dans le récent ouvrage paru sur la Cathédrale ne fait la moindre allusion à la théorie de Mme Hilton. Le schéma classique de «l'image de monde» proposé par Mme Beer en 1952 et soutenu par M. Forel nous paraît être le bon. Cette controverse fait maintenant partie de la petite histoire vaudoise et à ce titre elle méritait d'être relatée.

ERNEST JOMINI

Revue de presse

Fête nationale ou jour de congé?

Dans *24 heures* du 2 août, Thierry Meyer juge sans complaisance ce qu'est devenue la fête du 1^{er} Août depuis quelques années:

[...] Il y a bientôt vingt ans que la Fête nationale a acquis le statut de jour férié. Consécration? Au contraire. Banalisation, perte de sens, déclin. Le 1^{er} Août, dans beaucoup d'endroits, pour beaucoup de citoyens, n'est plus qu'une commodité, une grasse matinée salvatrice après la bastingue que l'on met sur pied le 31 juillet. Il y a bien des drapeaux, des flonflons, des discours et des feux, mais c'est un décor, à peine plus légitime que les citrouilles en plastique de Halloween à fin octobre. [...]

Le comble est le droit de «rattraper» la Fête nationale un autre jour si elle tombe pendant les vacances, par exemple.

Ph. R.

Le coup d'éclat de Darbellay

Tous les discours de 1^{er} Août ne sont pas insipides. Dans *Le Nouvelliste* du 2 août, sous le titre: «La charge de Saas Balen», M. Pascal Décaillet commente avec enthousiasme l'allocation prononcée dans ce village du Haut-Valais par M. Christophe Darbellay:

[...] Dans un discours intitulé *Frei sein und frei bleiben, être et rester libre, le président du PDC suisse a ciblé un homme. Non pas Blocher, pour une fois. Ni la gauche. Mais le très raisonnable, très présentable et très gouvernemental Didier Burkhalter.*

[...] «Celui qui me fait le plus de soucis, a déclaré à Saas Balen le Flandrin des glaciers, c'est notre ministre des Affaires étrangères. Au lieu de représenter avec force et clarté nos intérêts, il est devenu le ministre du renoncement». *Allusion, bien sûr, à l'entrée en matière face à des juges étrangers dans l'affaire de la Cour européenne de justice qui pourrait arbitrer, en matière de bilatérales, les litiges entre la*

Suisse et l'Union européenne. Dans le Haut-Valais, à quelques heures du 1^{er} Août, Darbellay a dit bien haut ce que l'immense majorité de nos compatriotes ressentent en silence, avec humiliation et colère, parfois jusqu'à la gorge nouée.

Alors que nous sommes attaqués de toute part, et qu'il faut justement demeurer inflexibles, cette porte ouverte (via le secrétaire d'Etat Rossier) aux juges étrangers est un signal catastrophique. Il donne l'impression d'une diplomatie coupée du pays profond, consacrant davantage d'intelligence à l'adversaire que d'écoute de nos souffrances. C'est un coup de poignard dans le dos. [...]

Nous partageons bien entendu ces critiques de la politique menée par M. Burkhalter. Mais nous ne saurions nous joindre à l'enthousiasme de M. Décaillet pour le discours de M. Darbellay, et cela pour trois raisons:

1. Le politicien PDC Darbellay est-il motivé par son désaccord profond avec la politique de M. Burkhalter ou prépare-t-il le terrain pour 2015: prendre un siège aux radicaux au Conseil fédéral?
2. La majorité du Conseil fédéral appuie, semble-t-il, la politique de M. Burkhalter. Seul le président Maurer paraît s'en distancer. Pourquoi donc s'en prendre seulement au ministre des Affaires étrangères?
3. M. Blocher aurait eu la carrure pour résister aux pressions que subit la Suisse. Celui qui a mené la conjuration pour l'évincer et mettre à sa place Mme Widmer-Schlumpf est-il à même de se faire le champion de la résistance aux attaques contre notre souveraineté?

E. J.

Il y avait une fois...

LesObservateurs.ch du 3 août publient un article de Suzette Sandoz, «à la maniè-

re de Jacques Bainville». En voici quelques extraits, en tout arbitraire:

- il y avait une fois une réforme scolaire qui avait amélioré l'enseignement;
- il y avait une fois un propriétaire de téléphone portable qui avait éteint celui-ci avant le début d'un culte funéraire;
- il y avait une fois des jeux olympiques qui avaient été attribuée en toute honnêteté;
- il y avait une fois un hiver si froid qu'il n'était pas dû au réchauffement climatique;
- il y avait une fois un loup qui était vraiment arrivé en Suisse par ses propres moyens;

il y avait une fois de la publicité en français sans faute;

il y avait une fois un socialiste qui voulait économiser les deniers publics;

il y avait une fois un conseiller d'Etat socialiste vaudois qui portait une cravate;

il y avait une fois des autorités ecclésiastiques qui ne prenaient pas les revendications syndicales pour des commandements divins;

il y avait une fois un pays si heureux qu'il n'était pas membre de l'Union européenne.

Pétillant et rafraîchissant.

Ph. R.

Le Coin du Ronchon

Pirates démocrates et puces antipuces

On s'émeut d'apprendre que le système de vote par internet testé dans le Canton de Genève n'est pas sûr. Un pirate habile aurait découvert une faille permettant d'inverser le oui ou le non d'un électeur sans que celui-ci ne s'en rende compte.

Peut-être l'informaticien qui a réalisé le programme a-t-il jugé que ce détail était somme toute secondaire. Peut-être a-t-il eu raison, d'ailleurs. Non seulement parce que certains cantons ont déjà été capables d'inverser leurs résultats sans passer par internet, mais aussi et surtout parce qu'il arrive à de nombreux citoyens de ne pas comprendre les questions et de voter oui en pensant non, ou vice versa. Et comme on voit autant d'ânes chez nos «amis» que chez nos ennemis, on en vient à penser que les oui à la place des non et les non à la place des oui finissent par se compenser.

Le seul acte de piratage vraiment utile ne serait-il pas de modifier le programme pour qu'il envoie exclusivement des votes négatifs?

Et que dira-t-on le jour où les logiciels de vote par internet seront véritablement inviolables, mais que des pirates encore plus habiles auront trouvé le moyen d'agir en amont, en prenant le contrôle de la volonté des électeurs d'une manière encore plus efficace que ce que fait aujourd'hui la radio-télévision d'Etat, par exemple en se frayant un accès aux puces électroniques d'identification que des technocrates rêvent de nous introduire sous la peau «pour notre sécurité» ou «pour notre confort»?

Heureusement, des contre-mesures semblent encore possibles. Supprimer la démocratie serait sans doute une option à privilégier. Mais pour rester dans le seul domaine technique, nous évoquerons surtout ce pauvre chat perdu dont l'avis de disparition indiquait qu'il était équipé «d'une puce et d'un collier antipuces». L'histoire ne dit pas s'il a fini schizophrène.

LE RONCHON